



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT061901-288 EN DATE DU 07/01/2019

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai.

Client :	AIRALYZ 15 AVENUE DESCARTES 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Dossier :	ST19-001
Réf Cde Client:	ST19-001	Réf Cde ITGA :	IT0619-179

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 07/01/2019
Objectif du prélèvement : M - En zone de chantier
Référence ITGA : 11485643.1

Référence filtre client	Volume (litres)
PR19-001 - Nord Clôture école	3 360,00

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meudon accréditation n° 1-5969

Date : 07/01/2019

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/I supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
11485643.1 : 1/2	227,00	0,0100	2	9	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
5044	0	< 15083	- / 15083	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,50	0,0	< 4,5	-/4,5	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Christophe RASSOU - Analyste





15 Route des Gardes
92197 MEUDON CEDEX
Tél : 01.49.66.75.75
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT061901-290 EN DATE DU 07/01/2019

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai.

Client :	AIRALYZ 15 AVENUE DESCARTES 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Dossier :	ST19-001
Réf Cde Client:	ST19-001	Réf Cde ITGA :	IT0619-179

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 07/01/2019
Objectif du prélèvement : M - En zone de chantier
Référence ITGA : 11485644.1

Référence filtre client	Volume (litres)
PR19-002 - Nord-Ouest Clôture école	3 350,40

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meudon accréditation n° 1-5969 Date : 07/01/2019

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/I supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
11485644.1 : 1/2	227,00	0,0100	2	9	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
5044	0	< 15083	- / 15083	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,51	0,0	< 4,5	-/4,5	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10.00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Christophe RASSOU - Analyste



A rectangular box containing a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe RASSOU'.



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT061901-292 EN DATE DU 07/01/2019

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai.

Client :	AIRALYZ 15 AVENUE DESCARTES 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Dossier :	ST19-001
Réf Cde Client:	ST19-001	Réf Cde ITGA :	IT0619-179

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 07/01/2019
Objectif du prélèvement : M - En zone de chantier
Référence ITGA : 11485645.1

Référence filtre client	Volume (litres)
PR19-003 - Nord-Est - Milieu déchets	3 355,20

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meudon accréditation n° 1-5969

Date : 07/01/2019

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/I supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
11485645.1 : 1/2	227,00	0,0100	2	9	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
5044	0	< 15083	- / 15083	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,50	0,0	< 4,5	-/4,5	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Christophe RASSOU - Analyste

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe RASSOU'.



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT061901-294 EN DATE DU 07/01/2019

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai.

Client :	AIRALYZ 15 AVENUE DESCARTES 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Dossier :	ST19-001
Réf Cde Client:	ST19-001	Réf Cde ITGA :	IT0619-179

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 07/01/2019
Objectif du prélèvement : M - En zone de chantier
Référence ITGA : 11485646.1

Référence filtre client	Volume (litres)
PR19-004 - Sud-Ouest - Milieu déchets	3 340,80

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meudon accréditation n° 1-5969

Date : 07/01/2019

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/I supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
11485646.1 : 1/2	227,00	0,0100	2	9	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95%*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
5044	0	< 15083	- / 15083	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,51	0,0	< 4,5	-/4,5	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Christophe RASSOU - Analyste



A rectangular box containing a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe RASSOU'.



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT061901-296 EN DATE DU 07/01/2019

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai.

Client :	AIRALYZ 15 AVENUE DESCARTES 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Dossier :	ST19-001
Réf Cde Client:	ST19-001	Réf Cde ITGA :	IT0619-179

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 07/01/2019
Objectif du prélèvement : M - En zone de chantier
Référence ITGA : 11485647.1

Référence filtre client	Volume (litres)
PR19-005 - Sud - Côté Tours	3 345,60

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meudon accréditation n° 1-5969 Date : 07/01/2019

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/I supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
11485647.1 : 1/2	227,00	0,0100	2	9	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95%*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
5044	0	< 15083	- / 15083	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,51	0,0	< 4,5	-/4,5	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10.00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Christophe RASSOU - Analyste



A rectangular box containing a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe RASSOU'.



15 Route des Gardes
92197 MEUDON CEDEX
Tél : 01.49.66.75.75
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT061901-298 EN DATE DU 07/01/2019

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai.

Client :	AIRALYZ 15 AVENUE DESCARTES 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Dossier :	ST19-001
Réf Cde Client:	ST19-001	Réf Cde ITGA :	IT0619-179

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 07/01/2019
Objectif du prélèvement : M - En zone de chantier
Référence ITGA : 11485654.1

Référence filtre client	Volume (litres)
PR19-006 - Nord Clôture école	3 350,40

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meudon accréditation n° 1-5969 Date : 07/01/2019

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/I supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
11485654.1 : 1/2	227,00	0,0100	2	9	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95%*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
5044	0	< 15083	- / 15083	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,51	0,0	< 4,5	-/4,5	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Christophe RASSOU - Analyste



A rectangular box containing a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe RASSOU'.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT061901-300 EN DATE DU 07/01/2019

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai.

Client :	AIRALYZ 15 AVENUE DESCARTES 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Dossier :	ST19-001
Réf Cde Client:	ST19-001	Réf Cde ITGA :	IT0619-179

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 07/01/2019
Objectif du prélèvement : M - En zone de chantier
Référence ITGA : 11485659.1

Référence filtre client	Volume (litres)
PR19-007 - Nord-Ouest - Clôture école	3 360,00

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meudon accréditation n° 1-5969

Date : 07/01/2019

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/I supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
11485659.1 : 1/2	227,00	0,0100	2	9	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
5044	0	< 15083	- / 15083	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,50	0,0	< 4,5	-/4,5	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Christophe RASSOU - Analyste



A rectangular box containing a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe RASSOU'.



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT061901-302 EN DATE DU 07/01/2019

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai.

Client :	AIRALYZ 15 AVENUE DESCARTES 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Dossier :	ST19-001
Réf Cde Client:	ST19-001	Réf Cde ITGA :	IT0619-179

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 07/01/2019
Objectif du prélèvement : M - En zone de chantier
Référence ITGA : 11485666.1

Référence filtre client	Volume (litres)
PR19-008 - Nord-Est (Milieu ancienne zone déchets)	3 355,20

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meudon accréditation n° 1-5969

Date : 07/01/2019

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/I supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
11485666.1 : 1/2	227,00	0,0100	2	9	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
5044	0	< 15083	- / 15083	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,50	0,0	< 4,5	-/4,5	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Christophe RASSOU - Analyste



A rectangular box containing a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe RASSOU'.



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT061901-304 EN DATE DU 07/01/2019

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai.

Client :	AIRALYZ 15 AVENUE DESCARTES 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Dossier :	ST19-001
Réf Cde Client:	ST19-001	Réf Cde ITGA :	IT0619-179

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 07/01/2019
Objectif du prélèvement : M - En zone de chantier
Référence ITGA : 11485672.1

Référence filtre client	Volume (litres)
PR19-009 - Sud-Ouest (Milieu ancienne zone déchets)	3 350,40

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meudon accréditation n° 1-5969

Date : 07/01/2019

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/I supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
11485672.1 : 1/2	227,00	0,0100	2	9	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
5044	0	< 15083	- / 15083	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,51	0,0	< 4,5	-/4,5	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10.00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Christophe RASSOU - Analyste

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe RASSOU'.



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT061901-306 EN DATE DU 07/01/2019

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai.

Client :	AIRALYZ 15 AVENUE DESCARTES 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Dossier :	ST19-001
Réf Cde Client:	ST19-001	Réf Cde ITGA :	IT0619-179

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 07/01/2019
Objectif du prélèvement : M - En zone de chantier
Référence ITGA : 11485675.1

Référence filtre client	Volume (litres)
PR19-010 - Sud - Côté Tours	3 340,80

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meudon accréditation n° 1-5969 Date : 07/01/2019

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/I supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
11485675.1 : 1/2	227,00	0,0100	2	9	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95%*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
5044	0	< 15083	- / 15083	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,51	0,0	< 4,5	-/4,5	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Christophe RASSOU - Analyste



A rectangular box containing a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe RASSOU'.